

Licence professionnelle Expertise énergétique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Expertise énergétique. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038871

HAL Id: hceres-02038871

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038871>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Expertise énergétique

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Electronique, énergie et systèmes industriels

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle (LP) *Energie et génie climatique, spécialité Expertise énergétique* a pour objectif de former des futurs cadres techniques intermédiaires dans le domaine de la maîtrise d'énergie. Ces techniciens sont capables d'effectuer un diagnostic précis des installations et de proposer des solutions durables en vue de l'amélioration des performances des systèmes énergétiques. Ils sont amenés à exercer leur fonction au sein d'entreprises du secteur « énergie » telles que : producteurs et fournisseurs d'énergie, bureau d'étude, bureau de contrôle, cabinets d'expertise, entreprises de maintenance, fabricants et distributeurs d'équipements. Les fonctions exercées sont experts ou consultants énergétiques, chargés d'affaires ou cadres techniques intermédiaires.

Cette LP est portée par le département « Génie thermique et énergie » (GTE) de l'IUT de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL), et est ouverte depuis 2006. Elle bénéficie de la convention cadre de partenariat, signée le 8 avril 2008, entre l'UCBL et Métallurgie rhodanienne. Elle est proposée en partenariat avec l'Organisme de Formation des Entreprises de la Métallurgie (AFPI rhodanienne). Cette LP est proposée en formation initiale à temps plein, en formation continue ou en alternance avec contrat de professionnalisation. Le rythme de l'alternance apparaît comme un point fort auprès des industriels (quatre à cinq semaines en entreprise et deux semaines en école). Le volume horaire global des enseignements est de 450 heures, la durée de la période de stage est de 16 semaines pour les étudiants en formation initiale à temps plein et de 38 semaines pour les alternants en contrat de professionnalisation. Les enseignements sont répartis sur les sites de l'IUT de Bourg-en-Bresse et celui de l'AFPI Lyon (quatre semaines).

Avis du comité d'experts

Cette licence offre des enseignements qui s'articulent parfaitement autour des compétences et métiers visés avec un projet pédagogique parfaitement lisible. Le volume horaire global des enseignements est de 450 heures, celui du projet tuteuré est de 150 heures, la durée de la période de stage est de 16 semaines ou de 38 semaines pour les alternants. La formation comprend quatre unités d'enseignement (UE) : deux UE techniques « Conception, optimisation des systèmes énergétiques » et « Assistance, contrôle, exploitation et maintenance », une UE « Réglementation et environnement » et une UE « Connaissance de l'entreprise ». La répartition entre les enseignements techniques, ceux portant sur la réglementation et aussi ceux concernant le management ou la communication, est cohérente avec les missions des métiers visés. La formation propose une UE « Harmonisation des connaissances » destinée aux étudiants qui ne viennent pas d'une filière génie énergétique.

Le positionnement de cette licence dans son établissement n'est pas précisé. En ce qui concerne le positionnement au niveau de la région Rhône-Alpes, cette licence fait partie des dix LP (UCBL, Université de Grenoble et Université Savoie Mont-Blanc) couvrant le domaine de l'énergie, chacune avec une spécificité leur permettant de ne pas être concurrentes. Au niveau national, cette formation fait partie de la centaine de LP couvrant l'ensemble des problématiques liées à l'énergie mais son positionnement par rapport à ces formations, n'est pas précisé. Cette formation est assurée en partenariat avec l'organisme de formation du syndicat des entreprises de la métallurgie (AFPI rhodanienne). Plusieurs conventions sont signées avec plusieurs organismes industriels (AFPC, CINOV, CIAT) ; ce qui peut conduire (dans 20 % des cas) à valider des certifications professionnelles telles que le certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM).

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs, de professeurs agrégés du département GTE de Bourg-en-Bresse et d'intervenants industriels. La répartition des enseignements est de 45 % pour les professionnels, 10 % pour les enseignants-chercheurs, 20 % pour les autres enseignants de l'université et 25 % pour les autres établissements essentiellement l'AFPI. Cependant, cet organisme étant à Lyon, cela entraîne des difficultés d'organisation de la formation sur les deux sites.

De nombreux professionnels sont impliqués dans cette formation en participant aussi bien à l'organisation de la licence qu'à la formation proprement dite. Ils assurent des enseignements aussi bien dans le cœur de métier que sur les enseignements transversaux, dans des proportions tout à fait satisfaisantes en accord avec l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles. La participation des enseignants-chercheurs est quant à elle très faible.

Le pilotage de cette licence est assuré par un enseignant-chercheur, qui se charge des emplois du temps, de la cohérence des enseignements de la LP et du recrutement des intervenants extérieurs. L'équipe pédagogique se réunit plusieurs fois dans l'année pour veiller au bon déroulement de la formation (horaires et contenus) et s'assurer de la corrélation entre l'enseignement et les missions en entreprise.

Les étudiants qui candidatent à cette LP proviennent majoritairement de DUT et de BTS et sont à 90 % originaires de la région Rhône-Alpes. Au cours des cinq dernières années, le nombre de candidatures reçues est resté élevé et se situe autour de 150 candidatures. Le nombre d'inscrits se maintient autour de 35 étudiants, tous en contrat de professionnalisation. Il est à noter que sur les deux dernières années, le rapport inscrits/admis diminue significativement. L'équipe pédagogique l'explique par une offre de formation en LP plus importante et aussi par la difficulté qu'ont certains étudiants à obtenir un contrat de professionnalisation.

Le taux de réussite de la licence est de l'ordre de 100 %, avec un taux d'insertion professionnelle variant entre 70 et 100 % sur les trois dernières années. La durée maximum de recherche d'emploi est de trois mois, les emplois occupés sont majoritairement en CDI et sont en adéquation avec les métiers visés par la formation. Il apparaît que ces diplômés s'insèrent facilement et surtout dans leur entreprise d'accueil. Le taux de poursuite d'études reste faible même si on note une légère augmentation pour les deux dernières années. Cette poursuite d'études est faite, en général, dans l'entreprise d'accueil en master professionnel ou en école d'ingénieur par alternance. Les enquêtes nationales ou internes montrent que les diplômés se placent très facilement dans le monde professionnel et souvent au sein d'entreprises dont les activités sont dans le cœur de métier de la formation. Le nombre de répondants pour les enquêtes internes n'est que de 50 % ; ce qui donne une vision partielle quant à l'insertion professionnelle immédiate.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Cette licence a une interaction très modérée avec les enseignants-chercheurs ; néanmoins, elle est gérée par un enseignant-chercheur. L'interaction effective avec les laboratoires de recherche de l'établissement est inexistante. Aucun lien avec la recherche industrielle n'est mentionné.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation tient une place tout à fait satisfaisante au regard de l'alternance et de l'implication des professionnels. La formation est réalisée en lien avec le secteur de l'énergie et elle est partenaire de l'AFPI rhodanienne qui accueille des étudiants dans ses locaux et propose un CQPM « Chargé d'affaires en ingénierie énergétique » aux alternants pour répondre aux attentes des entreprises partenaires. Par ailleurs, l'ensemble des partenaires industriels participe aux activités de cette formation : suivi des alternants, suivi et jury de projets, jury de fin d'année et conseil de perfectionnement.
Place des projets et stages	Le projet tuteuré et le stage occupent une place prépondérante dans la formation. Le suivi est classique et efficace pour une formation de ce type. La réalisation du projet tuteuré (150 heures) se fait essentiellement dans l'entreprise d'accueil, le sujet est choisi après concertation entre le tuteur et l'entreprise. Pour valider ce travail, l'étudiant doit fournir un rapport (30 pages maximum) et une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et d'industriels. Pour les étudiants qui ne sont pas en alternance, des sujets sont proposés par l'équipe pédagogique et donnent lieu à la même démarche pour la restitution du travail. Le déroulement du stage en entreprise (38 semaines) est suivi par un enseignant qui se déplace au minimum deux fois en entreprise.
Place de l'international	Aucune information n'est fournie sur le volet international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cette LP accueille un public hétérogène. Pour harmoniser leurs connaissances, la formation propose un module de 60 heures, fortement conseillé aux alternants qui ne sont pas issus d'une filière génie énergétique. Il serait judicieux de l'intégrer dans la formation et de prévoir une validation de ce module. Le nombre de candidats pour cette licence est élevé avec un recrutement très régional. A suivre cependant le rapport inscrits/admis qui diminue.

Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation bénéficie des moyens mis en place par l'IUT de Lyon 1 pour faciliter l'accueil d'étudiants handicapés et celui des sportifs de haut niveau. La place du numérique est représentée de façon assez classique dans la formation où les documents administratifs et pédagogiques sont déposés sur la plateforme pédagogique de l'université ou sur le site internet correspondant à la LP.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués en contrôle continu, à travers des devoirs surveillés des comptes rendus de TP, des études de cas ou exposés. La LP est décernée aux étudiants ayant validé l'année conformément à l'arrêté sur les LP. Une journée de soutenance a lieu à la fin de la période de l'alternance en présence des professionnels et un jury de licence, composé pour moitié d'enseignants et pour moitié de professionnels, se réunit en fin de formation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences des étudiants va être mis en place pour la prochaine promotion et sera fait à travers un porte-folio d'expérience et de compétences. Le suivi en entreprise est fait par un enseignant du cursus qui assure le tutorat et se déplace au moins deux fois en entreprise.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est assuré de manière satisfaisante à deux niveaux : - une enquête nationale réalisée par l'OVE sur les promotions de 2009 à 2011, qui montre une très bonne insertion professionnelle des diplômés se faisant en majorité en CDI au bout de trois mois. La poursuite d'études est assez faible et se fait généralement en master professionnel ou en école d'ingénieur par alternance. - une enquête interne (six mois après l'obtention du diplôme) réalisée sur les promotions de 2011 à 2013, montre une bonne insertion professionnelle des diplômés au bout de trois mois. La poursuite d'études est du même ordre de grandeur que pour l'enquête nationale et se fait généralement en alternance. Le nombre de répondants est inférieur à celui de l'enquête nationale.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement est mentionné, mais sans fournir les informations sur la promotion concernée, la constitution de ce conseil, les problèmes soulevés et les améliorations proposées. Le compte-rendu qui est fourni en annexe est la copie du questionnaire proposé aux alternants pour l'évaluation des enseignements. Le bilan de l'évaluation des enseignements par les alternants a été réalisé à travers un questionnaire complet. La formation est assez bien évaluée par les étudiants ; certaines critiques sont analysées par le responsable pédagogique qui tente d'y apporter des réponses.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Etudiants quasiment tous en alternance.
- Très bon taux de réussite.
- Très bonne insertion professionnelle.
- Nombre de candidatures très élevé, très forte attractivité.
- Partenariat très fort entre le monde industriel et le monde universitaire (enseignements, accueil des étudiants, suivi...).

Points faibles :

- Composition de l'équipe pédagogique assez atypique : forte participation des professionnels, et faible participation des enseignants-chercheurs.
- Formation se déroulant sur deux sites (problème d'organisation).
- Problème d'harmonisation des enseignements : il est noté dans l'évaluation de la formation des redondances dans certaines matières.
- Faible nombre d'étudiants issus de L2.

Conclusions :

Cette licence professionnelle est très attractive et bien soutenue par le milieu professionnel local, donnant lieu à une insertion professionnelle forte et rapide. Un certain nombre d'indicateurs (grand nombre d'alternants, taux de réussite, peu de poursuites d'études, ...) révèlent une formation en bonne santé.

Les quelques recommandations portent sur des aspects pilotage :

- s'ouvrir au monde de la recherche à travers la participation des enseignants-chercheurs et profiter du lien avec les laboratoires universitaires.
- poursuivre le suivi des diplômés à court terme (entre zéro et six mois ; enquête interne) et mettre en place des outils d'enquête plus performants permettant d'avoir une vision du devenir des diplômés sur toute une promotion.
- favoriser encore plus l'ouverture de cette licence au niveau national.
- attirer les étudiants universitaires de niveau L2.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1



Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73
Fax : 04 72 44 80 05
Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Expertise énergétique
S3LP 1600 10246

Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Voici un élément de réponse. Les experts soulignent la faiblesse du recrutement en licence généraliste. Ce point retient toute l'attention de l'établissement. C'est ainsi qu'a été mis en place à Lyon 1 un dispositif, nommé PILP pour "Projet d'Intégration en Licence Professionnelle" qui consiste, en L2, à remplacer certaines UE disciplinaires par des UE de stage, de projet en lien avec une LP visée, le tout assorti d'un module de projet pro plus axé vers la candidature à un contrat d'apprentissage, ce dernier point étant souvent un frein à l'intégration en L-Pro.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE